DEUXIÈME ANNEE—NUMERO 69

LE CANADA

MARDI, 23 MARS 1880

Rédacteur en chef
JOSEPH TASSÉ

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne
Un an, payable d'avance.....$4.00 Six mois, payable d'avance.....$2.00
Payable dans le cours de l'année.....5.00 Payable à la fin du semestre.....2.50
Edition Hebdomadaire
Un an, $1.00, invariablement payable d'avance.
BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa, et No. 70, rue Albert, Hull.

Administrateur
O. D. THÉRIAULT

Les lettres et envois non affranchis sont refusés

BUREAU DE POSTE
D'OTTAWA.

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Malles.

1879—Arrangements d'hiver—1879.

MALLES.	Fermée. A.M.	Fermée. P.M.	Fermée. P.M.	Délivrée. A.M.	Délivrée. P.M.
Est.—Montréal, Québec, etc	10 00	1 00	3 00	8 00	3 00
Provinces Maritimes	....	1 00	....	....	3 00
Ouest.—Kingston, Toronto, etc	10 00	....	8 00	8 00	7 00
E.-U., viâ Ogdensburg	10 00	1 00	8 00	....	7 00
Partie Ouest des E.-U.	10 00	....	8 00	8 00	7 00
Cité de New-York	10 00	....	8 00	....	4 40
Kemptville, etc	10 00	1 00	....	8 00	4 40
Manotick	10 00	....	....	....	4 40
North Gower, Kars	....	1 00	....	....	4 40
Metcalfe, Russell, etc	10 00	....	....	....	4 40
Pembroke, Renfrew	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Ashton, St'ville, Huntley	9 50	....	....	....	2 00
Perth, Smith's Falls, etc	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Sand Point, Arnprior	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Bristol, Clarendon	9 50	....	....	....	2 00
Bell's Corners, Richmond	....	2 00	....	10 30	....
Hull	8 00 / 10 00	....	5 00	P.M. 2 00	6 00 / 7 30
Aylmer, Eardley, etc	10 00	....	5 00	2 00	7 30
Bas de la rivière Ottawa, par ch. de fer	8 00	....	....	....	3 00
Gatineau	6 00	....	....	....	2 00
New Edinburgh	9 45	....	5 30	10 30	7 30
Billings' Bridge	11 30	....	....	2	2 30
Malle Anglaise, viâ N.-Y. les Lundi et Mardi	....	....	8 00	....	....
Malle Anglaise, viâ Halifax, le Jeudi	....	....	12 00	....	....
Malle Anglaise, sac supplémentaire	....	....	1 45	....	....

Toutes lettres enrégistrées doivent être mise à la poste une demi-heure d'avance.

Bureau ouvert depuis 8 h. A.M., jusqu'à 8 h. P.M. Pour ce qui regarde la Banque d'Epargnes du Bureau ou les Mandats sur la Poste, c'est depuis 9 heures A.M., jusqu'à 2 heures P.M., chaque jour.

G. P. BAKER,
Maître de Poste.

Ottawa, 24 Nov. 1879

Chemin de Fer Intercolonial,
ARRANGEMENTS D'HIVER.
COMMENÇANT LE 17 NOV. 1879.

Il y a, tous les jours, des trains express, à parcours total, pour les voyageurs, (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes :

Partant de la Pointe-Lévis	8.15	A.M.
" " Rivière-du-Loup	1 40	P.M.
Arrivant à Trois Pistoles	2.41	"
" Rimouski	4.25	"
" Campbellton	9.15	"
" Dalhousie	9.55	"
" Bathurst	12.00	A.M.
" Newcastle	1.42	"
" Moncton	5.00	"
" Saint-Jean	9.25	"
" Halifax	1.40	P.M.

Les trains de Saint-Jean à Halifax restent à Moncton chaque dimanche.

Les trains qui partent de Halifax, 1.14 p.m. et de Saint-Jean à 5.05 p.m., le samedi, resient à Campbellton le dimanche.

Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarif du fret, heures de départ, etc., s'adresser au

CAPT. McCUAIG,
Rue Sparks, Ottawa.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef.

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER
BOULES POUR les ROGNONS
ET AUTRES
MEDECINES CELEBRES
POUR LES
Chevaux
AGENT A OTTAWA :—C. STRATTON.
Coins des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER.

Ottawa, 7 nov., 1879.

Chemin de fer Q. M. O. et O.
DIVISION OUEST.
La route la plus courte et la plus directe entre Montréal et Ottawa.

LE et après LUNDI, 12 JANVIER, les trains quitteront les dépôts d'Aylmer et Hull, comme suit :

	Train de la malle.	Train Express
Quitte Aylmer	8.15 a.m.	3.35 p.m.
Quitte à Hull	9.20 a.m.	4.20 p.m.
Arrive à Hochelaga	1.50 p.m.	8.50 p.m.
Quitte Hochelaga	9.30 a.m.	4.30 p.m.
Arrive à Hull	2.00 p.m.	9.00 p.m.
Arrive à Aylmer	2.35 p.m.	9.35 p.m.

Des magnifiques CHARS SALONS sont attachés à chaque train de passager.

Tous les trains partiront d'après l'heure de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser au bureau, 36 rue Elgin, Ottawa, et à l'administration générale, 13 Place-d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202 rue St. Jacques à Montréal.

C. A. SCOTT,
Surintendant général,
Division Ouest.

C. A. STARK,
Agent général du fret et des passagers.

CHAS. DESJARDINS,
Agent général.

LE CHEMIN DE FER
St. Laurent et Ottawa.

LE et après MARDI, le 28 OCTOBRE 1879, les trains voyageront comme suit :

Laissant Ottawa :	Arrivant à Ottawa :
Pour l'Est, l'Ouest et le Sud à 11.00 a.m.	De l'Est et de l'Ouest à 6.20 a.m.
Pour l'Est, à 2.15 p.m.	De l'Est et du Sud à 3.55 p.m.
Pour l'Est et l'Ouest à 10.30 p.m.	De l'Ouest à 6.30 p.m. De l'Est à 6.00 a.m.

Les billets donnent droit à des chars salons attachés aux trains quittant Ottawa à 3.00 p.m. et Montréal à 5.00 p.m. et évitent ainsi aux voyageurs la nécessité de changer de chars à Prescott.

Un char Sofa sera attaché au train du soir pour accommoder les passagers allant à l'Est et à l'Ouest.

Connexions certaines avec les trains sur le Grand Tronc, de l'Est et de l'Ouest, et avec ceux des chemins de Rome et Watertown, d'Ogdensburgh et Lac Champlain, et d'Utica et Black River, à Ogdensburgh, venant de et retournant à New York, Boston et tous les points du Sud et de l'Est.

On peut se procurer au Bureau des Billets de la Compagnie à Ottawa, des appartements dans les chars à coucher, sur les chemins d'Utica et Black River, et de Rome et Watertown allant à New York, et sur le chemin d'Ogdensburg et Lac Champlain allant à Boston.

Les trains voyagent sur l'heure d'Ottawa.

THOMAS REYNOLDS,
Directeur Gérant, Ottawa.

Ottawa, 28 oct. 1879.

AUX INVENTEURS !
J. Coursolle & Cie.,
Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.
Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.
J. COURSOLLE & Cie.,
CHAMBRE VICTORIA,
Vis-à-vis le bureau des Brevets,
OTTAWA, ONT.
B. P.—Boite 68.

PROVINCE DE QUÉBEC
CHAMBRE DU PARLEMENT
BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou défaire des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

L. DELORME,
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 16 Février 1880.

NOYER NOIR SOLIDE

J'espère sans contredit posséder actuellement l'assortiment le plus élégant et le plus complet de mobiliers de chambre à coucher en noyer noir, de tous les patrons et de tous les prix. Ne manquez pas d'examiner ces marchandises chez

J. ERRATT
Magasin de Meubles du Palais,
24 Rue Rideau.

CELEBRES
Biere et Porter
DE
DAWES & Cie.
LACHINE.
Fournis comme à l'ordinaire en futailles et en bouteilles, au bureau,
184, RUE DU CANAL,
Vis-à-vis le magasin de gros de C. T. Bate & Cie.
☞ Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.
J. POCKLINGTON,
Gérant.
Ottawa, 27 novembre 1879.

DR. A. ROBILLARD.
CHIRURGIEN, OCULISTE ET AURISTE.
Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles.
Bureau de santé : En arrière de l'Hôtel-de-Ville.
—Heures du Bureau de 9 à 4.

Librairie
CANADIENNE.
F. X. MICHAUD,
LIBRAIRE.
Livres d'histoire, de prières, d'école,
ROMANS INTERESSANTS.
Objets de piete, de fantaisie, images, etc., etc.
F. X. MICHAUD,
RELIEUR ET REGLEUR.
Livres de comptes de toute espece et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc.
Vieux livres et musique reliés avec goût et a des PRIX TRES MODERES.
Une visite est sollicitée.
F. X. MICHAUD,
482, Rue SUSSEX,
OTTAWA.
6 septembre 1879. 1an.

Alex. Mortimer.
Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre.
IMPRIMERIE.
O. V. GREENO,
Directeur du département lithographique.
Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.
ALEX. MORTIMER
194, 196 et 198 Rue SPARKS.
Ottawa, 22 juillet 1879. 1an

Merveilleuse invention.
LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB
Brevété le 16 juillet 1879.
TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ.
10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.
Presses, rouleaux, tampons ou batterses sont inutiles. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.
Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.
Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement $2.50, $5, $7, et $9.
J. M. JACOB, Brevété.
457 rue Saint-Paul, Montréal.
EN VENTE CHEZ
James Hope et Cie
AGENTS A OTTAWA.
Ottawa, 20 août 1879. 1an.

Napoleon Audette
BARBIER COIFFEUR,
No. 255½ RUE WELLINGTON,
VIS-A-VIS
L'Hotel "Royal Exchange."
CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains.
Ottawa, 26 Déc. 1879. 1 an

R. C. W. MacCUAIG,
Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.
Bureau—No. 60 Rue Sparks.
Ottawa, 29 janvier 1879. 1an.

J. Brewer,
ENCANTEUR
143 RUE SPARKS 143.
Ottawa, 11 juillet 1879. 1an.

P. LARMONTH,
Comptable et agent général
Syndic officiel pour le comté de Carleton et la cité d'Ottawa.
AGENT POUR
La compagnie d'assurance contre le feu "Western."
La compagnie d'assurance "Québec."
La compagnie d'assurance "Lancashire."
La compagnie d'assurance "Standard Lite."
La ligne de steamers "Anchor."
Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa.
Ottawa, 18 août 1879. 1a.

T. RAJOTTE,
Syndic Officiel
Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.
Bureau :—64 rue Wellington, Ottawa
Ottawa, 14 août 1879. 1an.

DEMENAGEMENT.
F. DUHAMEL
désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son étal au MARCHÉ DU QUARTIER BY, étal "B," ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de
Viandes de toutes sortes
DANS LA MEILLEURE CONDITION.
Reconnaissant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.
Ottawa, 11 Nov., 1879. 1an

Chapeaux du Printemps.
TOUTES SORTES DE
CHAPEAUX DU PRINTEMPS
REÇUES TOUS LES JOURS,
CHEZ
GEORGE SIMMS,
585 Rue Sussex.
L'On Nettoie et Repasse les
CHAPEAUX DE FEUTRE.
Ottawa, 1er avril 1879. 1an

Wm HOWE.
293, RUE CUMBERLAND.
Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.
Importateur et marchand de
Tapisseries et de decors.
Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc.
Ottawa, 22 octobre, 1879. 1a

GIBIER ET POISSON.
ON trouvera toujours l'AMI MOISE à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.
MOISE LAPOINTE.
Ottawa, 26 Déc. 1879.

ASSURANCE
CONTRE LE FEU.
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
ROYALE D'ANGLETERRE
ACTIF, $19,000,000.
Le soussigné est préparé à accepter, des RISQUES CONTRE LE FEU, aux taux les plus réduits sur toutes descriptions de propriétés qu'il est d'usage d'assurer.
LE SOUSSIGNE EST AUSSI L'AGENT DE LA
Compagnie Canadienne "Trust and Loan,"
Argent à prêter sur PROPRIÉTÉS FONCIÈRES en ville et à la campagne, dans les provinces de Québec et d'Ontario.
En toutes sommes voulues.
☞ Hypothèques achetées.
T. M. CLARK,
Agent.
Coin des rues ELGIN ET WELLINGTON.
Ottawa, 28 mars 1879. 1an.

LA COMPAGNIE
DE PRET DU CANADA.
BUREAU PRINCIPAL
No. 8 RUE JACQUES, HAMILTON,
CANADA.
W. HENDRIE, - - - - - Président
W. H. GLASSCO, - - - Vice-Président
DIRECTEURS :
Edward Brown, John Eastwood,
J. M. Lottridge, Chas. M. Counsell,
R. A. Lucas, James Sampson,
Alexander Duncan.
Cette Compagnie est en état de prêter toutes sommes d'argent sur la garantie de Biens Fonciers à long et court terme jusqu'à 20 ans et elle offre les conditions les plus favorables aux emprunteurs qui ont le privilége de payer le principal et l'intérêt, en versements égaux, soit tous les ans, tous les six mois ou bien tous les trois mois, selon les conditions de paiement de la Compagnie.
HYPOTHEQUES ACHETES.
On peut s'adresser personnellement aux bureaux de la Compagnie ou bien par lettres adressées à
ALEX. MACADAMS,
Gérant.

R. C. W. MacCUAIG,
Estimateur et agent général d'assurance et de billets,
No. 69, RUE SPARKS, OTTAWA.
Aussi Syndic Officiel.
On a besoin d'Evaluateurs attentifs et de confiance, dans chaque comté.
Ottawa, 29 janvier 1879. 1an

James Mitchell et Cie,
Prennent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siège d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, McKEAN ET CIE., pour la confection en gros de biscuits et pâtisseries, 66 rue York, Ottawa, et y font exécuter des changements et des améliorations qui les mettront sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Puissance, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage.
Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables.
Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité.
J. MITCHELL ET CIE.,
146 Rue Bank, et 66 Rue York.
Ottawa, 27 janvier 1879. 1an.

AGENT, LISEZ CECI.
NOUS paierons à des agents $100 par mois de rétribution, frais à part, ou nous leur abandonnerons une retenue considérable pour la vente du privilége de nos récentes et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux dans ce que nous avançons. Echantillons gratis. Adresse
SHERMAN ET CIE., Marshall, Mich.

A VENDRE OU A LOUER
FOUR DE BOULANGER
De 1ère classe
Avec plusieurs maisons d'habitation, cours et écuries, situé dans la Cité de Hull.
S'adresser à
FRANÇOIS BRAZEAU,
Plâtrier, 32 rue Kent, Hull.

AVIS
Est par le présent donné que demande a été faite sous l'autorité de la section 16, chap 34 des Statuts Refondus, pour prolonger au-delà de la limite de temps pour laquelle elles ont été accordées, les lettres patentes portant la date du vingt-troisième jour d'août 1866, accordées à John Lamb pour une nouvelle turbine améliorée.
Ottawa, 23 février 1880.

MARCHANDISES SÈCHES
AU
Magasin Populaire
DE
A. D. RICHARD,
COIN DES RUES DE
L'EGLISE ET CUMBERLAND,
OTTAWA.
M. RICHARD a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.
Ottawa, 20 octobre 1879. 1an.

PROTECTION
A
L'ARCADE.
LE moyen le plus certain de protéger votre Bourse, est d'acheter à l'"Arcade" et la meilleure manière de protéger les fabricants du Canada est d'acheter vos marchandises à
"L'ARCADE"
Tweed Canadien Pure Laine 50cts.
do do do 75"
do do do 80"
Un tailleur de première classe est attaché au Département des ordres, et nous garantissons pleine satisfaction à ceux qui achèteront à
L'Arcade
(Autrefois Hunton.)
94 et 96, RUE SPARKS,
EUG. DUPUIS
Ottawa, 26 Déc. 1878

EUGENE ROBITAILLE
HORLOGER ET BIJOUTIER
PRATIQUE.
Fait aussi les
OUVRAGES EN CHEVEUX.
Dorures et plaqués de toutes sortes,
AU PLUS BAS PRIX.
45, RUE RIDEAU, Block Egleson.
Ottawa, 11 sept. 1879. 1an

DE MONTRÉAL A OTTAWA

(*Suite.*)

Les Canadiens se soumirent, non sans murmurer quelque peu, à la décision métropolitaine; et, dix ans après, Ottawa, enrichi de monuments en rapport avec sa nouvelle situation, monta encore en dignité en devenant, par l'union de toutes les colonies britanniques de l'Amérique septentrionale, la capitale d'un empire aussi vaste que l'Europe entière, quoiqu'il ne contienne encore que deux cent mille environ, Canadiens, Acadiens ou métis Français, représentant la race et la langue des premiers colonisateurs de la Nouvelle-France.

En 1871, Ottawa comptait déjà vingt et un mille habitants, trente mille même, en y comprenant Hull qui lui fait vis-à-vis de l'autre côté de la rivière sur le territoire de la province de Québec. Hull et les quartiers d'Ottawa qui avoisinent la rivière Rideau sont en grande partie habités par des Canadiens français, ils ont leurs églises particulières et un organe quotidien, le *Courrier d'Outaouais*. Lors de mon passage, ils étaient parvenus à faire élire un des leurs M. Martineau, aux fonctions de maire de la capitale. L'évêque, Mgr Guigues, mort depuis, était un "Français de France" appartenant à l'ordre des oblats ; aussi, bon nombre de paroisses du diocèse sont-elles desservies par des prêtres qu'il a fait venir des "vieux pays". J'eus l'occasion pendant une excursion à Aylmer, gros village situé à quelque distance de Hull sur la rive bas-canadienne, de faire la connaissance d'un de ces prêtres français, homme fort instruit qui a parcouru dans tous les sens les vallées de l'Outaouais et de ses affluents. Selon lui,—et les rapports des explorations géologiques entreprises ultérieurement sur l'ordre du gouvernement canadien sont venus confirmer ses appréciations,—il y aurait encore de fort beaux pays, parfaitement colonisables, dans le haut de la rivière, sur la Mattawan, le lac Témiscamingue et le lac des Quinze, ainsi nommé des quinze rapides successifs, échelonnés sur une distance de moins de 25 kilomètres, qui rendent éminemment périlleuse la navigation de la rivière par où s'écoule le trop-plein de ses eaux. A vingt lieues plus au nord, non loin du lac Labyrinthe, se trouve "la hauteur des terres" ou ligne de faite qui sépare le bassin du Saint-Laurent de celui de la baie d'Hudson et qui sert de limite entre les deux province de l'ancien Canada et les territoires concédés par le roi Charles II à son frère le prince Rupert, fondateur de la Compagnie de la baie d'Hudson. Au delà du lac Témiscamingue on ne rencontre plus d'hommes blancs que dans les postes de traite de cette Compagnie. Des tribus nomades, connues sous le nom générique de Montagnais et appartenant à la grande famille des Algonquins, parcourent dans leurs canots d'écorce les innombrables lacs et rivières qui sont les routes naturelles de ces vastes régions. Ce sont les Abbitibbis, les Têtes de boule, les Papinachis, les Chounmouchouans, les Mistassins, les Naskapis, etc., dont les territoires de chasse s'étendent à l'est jusqu'au Labrador, au nord, bien au delà de la "hauteur des terres". Ces pauvres nomades vivent chétivement de pêche pendant l'été, de chasse pendant l'hiver, et surtout de leur petit commerce de fourrures avec les postes de la Compagnie de la baie d'Hudson.

"Un poste, écrivait en 1873, touriste infatigable, à qui j'ai déjà emprunté sa pittoresque description de la côte nord du bas Saint-Laurent, est une maison unique avec hangar, magasin, dépôt de provisions, le tout construit en bois, autour de laquelle se groupent un certain nombre de cabanes indiennes. Malgré la cession au gouvernement canadien de l'immense étendue de territoire qu'elle possédait, la Compagnie a néanmoins conservé tous ses établissements, parmi lesquels se trouvent en première ligne les postes nombreux qui sont disséminés dans tout le Nord-Ouest britannique. La Compagnie avait autrefois un droit de chasse exclusif, de sorte que les Indiens qui parcouraient, à la poursuite des animaux à fourrures, les vastes solitudes qui s'étendent des Montagnes Rocheuses au Labrador, ne pouvaient trafiquer qu'avec elle. A elle seule ils vendaient tous les produits de leur chasse, en échange desquels ils recevaient des vêtements, des armes, des provisions.... Depuis la cession du Nord-Ouest (1869), la Compagnie a perdu son monopole, mais les Indiens n'en continuent pas moins de trafiquer surtout avec elle, parce qu'elle à ses agents sur les lieux, parce que ses postes sont autant de centres de d'établissement depuis longtemps connu, parce que les Indiens sont toujours sûrs d'y trouver tout ce dont ils ont besoin en même temps qu'un marché régulier, stable, pour les fourrures qu'ils apportent ; enfin, parce qu'ils sont à peu près tous endettés envers la Compagnie et qu'ils ne peuvent se passer d'elle....

"Dès que les premières neiges se sont durcies sur le sol, les Montagnais partent par groupes nombreux, emmenant femmes, enfants, chiens, tout. Ils se munissent au poste de provisions pour trois ou quatre mois, et comptent sur la chasse pour vivre le reste du temps. Alors, ils s'enfoncent jusqu'à une profondeur de cent lieues et au delà dans le nord et ne reviennent souvent qu'avec un maigre butin ; car les animaux à belles fourrures deviennent de plus en plus rares, et il faut aller jusqu'à la vallée de la Saskatchewan et au territoire d'Alaska pour retrouver les espèces de haut prix. Une fois partis en campagne, les sauvages marchent à petites journées et dressent leur camp chaque soir dans la neige épaisse des bois. Ce sont invariablement leurs femmes, les "squaws", qui vont de l'avant faire les reconnaissances et dépister les traces du gibier : pendant ce temps, l'Indien, étendu sur une peau quelconque, fume son calumet. Quand les femmes ont découvert une trace, fût-ce à trois, à quatre lieues du camp, elles reviennent, indiquent à leurs hommes la direction et repartent avec eux.

"Bien des fois, il se passe de longs jours, des semaines même, avant qu'on ait tracé le moindre vison ou le plus petit castor ; les orignaux et les caribous ont fui bien au loin vers le nord, la poudre est resé intacte, l'Indien compte encore toutes ses balles, et les provisions ont baissé, baissé de telle sorte qu'on en est déjà à la ration et que, dans quelques jours, il ne restera plus rien au fond des coffres ni des sacs. Alors c'en est fait de la petite troupe, à moins qu'elle ne soit providentiellement rencontrée dans la vaste forêt par une autre troupe, également à la recherche de fourrure, et qui puisse lui venir en aide. C'est alors qu'on voit l'instinct et le dévouement admirables des chiens indiens. Dès qu'ils s'aperçoivent que les provisions sont devenues rares, ils se privent de manger plutôt que de diminuer de la plus minime partie le peu qu'il en reste à leurs maîtres. Mais si une troupe étrangère arrive et campe dans le voisinage, ils se glisseront furtivement la nuit, enlèveront tout ce qu'ils pourront, le transporteront aux huttes de leurs maîtres et feront ripaille, afin de pouvoir jeûner ensuite deux ou trois jours, si c'est nécessaire....."

Des documents officiels, probablement incomplets, évaluent à quatre mille cinq cents le nombre des sauvages qui errent dans la partie de la terre de Rupert, située au nord de la ligne frontière des anciennes provinces canadiennes. Deux ou trois mille de leurs congénères mènent à peu près la même existence, au sud de cette ligne, dans les forêts de la province de Québec. La plupart de ces derniers sont christianisés, au moins nominalement. Les autres sont restés en grande partie fidèles au culte des *manitous*.

H. DE LAMOTHE.

(*A suivre*).

Le grand remède pour les dérangements d'estomac, même le choléra, c'est le *Panacée de famille de Brown*. Prenez le d'après les instruction imprimées, toutes les fois que votre estomac est dérangé.